

Le sénateur Phillips: Le ministre de l'Industrie et du Commerce a proposé une solution de rechange à une nouvelle société d'État lorsqu'il a dit:

Nous envisageons diverses possibilités, dont certains changements aux activités de la Corporation de développement du Canada.

Je crois que cela répond à la suggestion du sénateur Olson à propos d'une société de commerce. Le ministre du Développement économique dirait-il si ces changements envisagés à la Corporation de développement sont motivés par le refus de cette société de participer au refinancement de la société Massey-Ferguson? De plus, nous dirait-il exactement quelles sont les solutions envisagées à l'égard de la Corporation de développement du Canada?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, à mon avis, il ne serait pas très utile d'imputer des motifs. Toutefois, je tiens à assurer à mon honorable ami que dès que le gouvernement aura pris une décision et sera prêt à l'annoncer, je lui en ferai part le plus rapidement possible.

LES AFFAIRES INDIENNES

LA VÉRIFICATION INDÉPENDANTE DES COMPTES FIDUCIAIRES DES BANDES INDIENNES

L'honorable Nathan Nurgitz: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat à la suite des audiences que le comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a tenues en juillet, juste avant l'ajournement d'été, au sujet des fonds de fiducie que le gouvernement fédéral gère pour divers groupes indiens. J'ai remarqué que plusieurs anciens ministres des Affaires indiennes et du Nord canadien étaient entièrement d'accord pour que les bandes indiennes puissent demander et obtenir la vérification des fonds de fiducie gérés par le gouvernement fédéral, sous la direction du vérificateur général. Le gouvernement est-il d'accord sur ce principe?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je vais prendre avis de la question.

Le sénateur Nurgitz: J'ai une question supplémentaire. Je signale au leader du gouvernement que le 15 novembre 1979, l'autre endroit a adopté une motion présentée en vertu de l'article 43 du Règlement chargeant le vérificateur général de vérifier les fonds de fiducie gérés par le gouvernement du Canada pour les bandes indiennes. Je voudrais savoir combien de vérification ont été demandées, combien ont été faites, combien sont en cours. Je suppose que le leader va prendre avis de la question.

A titre de question supplémentaire, je voudrais savoir si le vérificateur général a reçu l'ordre d'accorder la priorité à ces demandes de vérification et s'il a obtenu du personnel supplémentaire, car je crois que cela l'inquiétait. Je voudrais savoir aussi si le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est disposé à recueillir le genre de renseignements dont le vérificateur général a besoin. Je suppose que le leader va prendre également note de la question.

Enfin, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il demandé la collaboration des divers gouvernements provinciaux concernés, par exemple en ce qui concerne les fonds

de la bande indienne du Nelson, en Colombie-Britannique dont il a été question en juillet? A-t-on demandé à ces divers gouvernements provinciaux de fournir des renseignements et d'apporter leur collaboration?

Le sénateur Perrault: Je vais obtenir ces renseignements et je les communiquerai au sénateur le plus tôt possible.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES ENTENTES FÉDÉRALES-PROVINCIALES—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Lowell Murray: Honorables sénateurs, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé du Développement économique. Je suis vraiment désolé de n'avoir pu être présent la semaine dernière lorsque le ministre a témoigné devant le comité sénatorial des finances nationales. J'ai toutefois obtenu copie de la transcription non révisée de son témoignage. Je note qu'une question n'a pas été soulevée; elle a trait au témoignage donné antérieurement par le collègue du ministre, M. De Bané, devant le même comité.

M. De Bané a déclaré au comité qu'il avait l'intention de voir à ce que le gouvernement fédéral mette fin aux ententes auxiliaires conclues avec les gouvernements provinciaux dans les divers secteurs économiques. Il a également affirmé souhaiter que le gouvernement fédéral, par l'entremise du MEER, s'occupe de planification au niveau local d'une manière qui, selon moi et un certain nombre d'autres personnes, créerait des difficultés constitutionnelles avec les provinces.

Au sujet du premier point, le ministre d'État chargé du Développement économique nous éclairerait-il en nous disant si le gouvernement fédéral a l'intention de se dégager des ententes auxiliaires avec les provinces?

● (1450)

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, je prends note de la question que je communiquerai à mon collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale. Oui, c'est bien ce que je vais faire, car il est question de certaines notions, et peut-être même de certains avis, et non de faits. Toutefois, s'il en est bien rendu au point de préparer un document de travail, ou même un mémoire qu'il présentera au gouvernement, et qu'il est prêt à publier cette information, ou encore qu'il l'a déjà fait, je tâcherai alors d'obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Le sénateur Murray: En guise d'éclaircissement, je pourrais peut-être ajouter que M. De Bané proposait la mise sur pied d'un système en vertu duquel le MEER, au lieu de partager le coût avec les gouvernements provinciaux, les partagerait avec les autres ministères fédéraux et n'aurait plus à signer d'ententes auxiliaires avec les gouvernements provinciaux. Je saurais gré au ministre d'État chargé du Développement économique d'étudier la question et de nous en faire un rapport plus complet, car pareille intention de la part du gouvernement susciterait de graves préoccupations chez les provinces visées qui, en général, souscrivent largement aux ententes relatives à l'expansion générale et aux ententes auxiliaires par secteur.